Registre de Commerce et des Sociétés
F1437 - L140071399
enregistré et déposé le 05/05/2014

Livange, le 28/02/2014

Fédération COPAS
association sans but lucratif

Comptes annuels
pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

et

Rapport de réviseur d'entreprises agréé

Rue de Turi
L-3378 Livange

Luxembourg RCS : F 1437

Fédération COPAS
association sans but lucratif

Table des matières

L'Alliance Révision S.à r.l.
Réviseur d'entreprises agréé

1, rue des Glacis
L-1628 Luxembourg
B.P. 918
L-2019 Luxembourg

Tél.: (+352) 24 14 34 - 1
Fax: (+352) 24 14 34 - 300
www.alliance-revision.lu

Aux Membres de la
Fédération COPAS
Association sans but lucratif
(anc.Copas Asbl)
Rue de Turi
L-3378 Livange

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur les comptes annuels

Conformément aux mandat donné par l'Assemblée Générale des Membres , nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **Fédération COPAS**, comprenant le bilan au 31 décembre 2013 ainsi que le compte de charges et de produits pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles l'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

PrimeGlobal

R.C.S. Luxembourg: B 46 498
No Ident. TVA: LU 15894580
Société à responsabilité limitée
Capital social: EUR 15.000

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la **Fédération COPAS** au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 25 mars 2014

L'Alliance Révision S.à r.l.
Cabinet de révision agréé
Représenté par Bishen Jacmohone
Réviseur d'entreprises agréé
1, rue des Glacis
L-1628 Luxembourg

Fédération COPAS
association sans but lucratif
Bilan
au 31 décembre 2013

	Notes	2013 EUR	2012 EUR
ACTIF			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	3	0,00	0,00
Immobilisation corporelles	4	47 170,67	56 693,96
		47 170,67	56 693,96
Actif circulant			
Créances *(dont la durée résiduelle est inférieure à un an)*	5	0,00	14 650,90
Autres céances	5	52 802,66	52 652,11
		52 802,66	67 303,01
Avoirs en banques	6	574 567,93	393 376,23
		574 567,93	393 376,23
TOTAL DE L'ACTIF		**674 541,26**	517 373,20
PASSIF			
Fond de réserve			
Autres réserves	7	461 513,97	365 000,00
Résultats reportés	7	18 499,50	159 299,24
Droit d'entrée membres	7	2 541,10	13,97
Résultats de l'exercice	7	165 372,46	-44 299,74
		647 927,03	480 013,47
Dettes *(dont la durée résiduelle est inférieure à un an)*	8	26 614,23	37 359,73
TOTAL DU PASSIF		**674 541,26**	517 373,20

Fédération COPAS
association sans but lucratif
Comptes des charges et produits
pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

	Notes	2013 EUR	2012 EUR
CHARGES			
Frais de personnel		701 429,51	680 987,52
Correction de valeur sur immobilisations corporelles	4	13 641,44	18 988,12
Autres charges d'exploitation	9	195 702,82	165 487,26
Charges exceptionnelles	10	2 930,32	285,27
Excédent des produits sur charges		165 372,46	0,00
TOTAL DES CHARGES		1 079 076,55	865 748,17
PRODUITS			
Autres produits d'exploitation	11	1 076 796,30	817 366,00
Autres intérêts et produits assimilés	12	2 278,24	4 082,43
Produits exceptionnels		2,01	0,00
Excédent des charges sur produits		0,00	44 299,74
TOTAL DES PRODUITS		1 079 076,55	865 748,17

Note 1 – Généralités

La *Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans les domaines de prévention, d'aide et de soins aux personnes dépendantes* – « l'association » - a été constituée le 6 juin 1997 sous forme d'association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Au 18 novembre 2005, « l'association » prend la dénomination *Confédération des organismes prestataires d'aides et de soins, en abrégé COPAS.*

Respectivement le 10 mai 2011 et le 25 novembre 2011, sa dénomination est d'abord modifiée en *COPAS*, puis en *Fédération COPAS, en abrégé COPAS.*

Elle est indépendante de tout courant politique, syndicat et religieux. Son action s'inspire des valeurs de la justice sociale, de la solidarité, des droits de l'homme, ainsi que des principes régissant le service public.

Elle a pour objet de défendre les intérêts communs légaux, sociaux et économiques de ses membres.

A cette fin, la *Fédération COPAS* peut :
1. mener pour le compte de ses membres les négociations avec les autorités publiques compétences en vue de conclure des accords de coopération avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et avec tout organisme concerné par les problèmes des personnes bénéficiaires d'aides et de soins ;
2. représenter ses membres auprès des autorités publiques nationales et internationales en ce qui concerne le domaine d'activité visé par les présents statuts ;
3. offrir à ses membres des structures et des services communs notamment dans le domaine de l'assurance qualité des prestations, de la gestion financière, administrative, informatique et juridique ainsi que dans le domaine de la formation continue du personnel employé par ses membres ;
4. promouvoir la réalisation de services de prévention, d'aide et de soins en faveur de personnes bénéficiaires d'aides et de soins, soit en aidant ses membres, soit en réalisant des activités communes ;
5. promouvoir et élaborer des critères de qualité dans l'intérêt des personnes bénéficiaires d'aides et de soins et veiller à leur application ;
6. mener subsidiairement pour le compte de ses membres les négociations avec les syndicats en vue de conclure des conventions collectives de travail ;
La *Fédération COPAS* peut en outre :
1. favoriser de façon générale le progrès social en faveur des personnes bénéficiaires d'aides et de soins en se référant aux nécessités et besoins que réclame leur état et dans le respect de leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses ;
2. procéder à des échanges d'informations et d'expériences sur les plans national et international et représenter ses membres dans des associations similaires ;
3. contribuer à l'information objective du grand public au sujet du domaine d'activité visé par les présents statuts

Le siège social de l'association est établi, depuis l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2012, à L-3378 Livange, rue de Turi.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Note 2 – Principes, règles et méthodes d'évaluation

2.1 *Principes généraux*

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et aux pratiques comptables généralement admises.

2.2 *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

2.3. *Créances de l'actif circulant*

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.4 *Dettes*

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

2.5 *Conversion des devises*

La *Fédération COPAS* tient sa comptabilité en euro (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

A la date de clôture du bilan :

le prix d'acquisition des immobilisations financières à l'actif du bilan exprimé dans une autre devise que EUR, reste converti au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la clôture du bilan.

Tous les postes de passif qui ne sont pas économiquement liés aux immobilisations financières à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que EUR, sont évalués individuellement au plus tard de leur valeur, au cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les passifs qui sont économiquement liés aux immobilisations financière à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que EUR, restent convertis au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

Les produits et les charges en devises autres que EUR sont convertis EUR au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte des charges et produits les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Note 3 – Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	Total
	EUR	EUR
Valeurs brutes au début de l'exercice	2 266,36	2 266,36
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	**2 266,36**	**2 266,36**
Corrections de valeur au début de l'exercice	-2 266,36	-2 266,36
Dotations de l'exercice	0,00	0,00
Reprises de l'exercice	0,00	0,00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	**-2 266,36**	**-2 266,36**
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	**0,00**	**0,00**
Valeurs nettes à la fin de l'exercice précédent	0,00	0,00

Note 4 – Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Autres installations, outillages et mobilier	Total
	EUR	EUR
Valeurs brutes au début de l'exercice	91 838,74	91 838,74
Entrées au cours de l'exercice	4 118,15	4 118,15
Sorties au cours de l'exercice	-1 091,20	-1 091,20
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	**94 865,69**	**94 865,69**
Corrections de valeur au début de l'exercice	-35 144,78	-35 144,78
Dotations de l'exercice	-13 641,44	-13 641,44
Reprises de l'exercice	1 091,20	1 091,20
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	**-47 695,02**	**-47 695,02**
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	**47 170,67**	**47 170,67**
Valeurs nettes à la fin de l'exercice précédent	56 693,96	56 693,96

Note 5 – Créances (dont la durée résiduelle est inférieure à un an)

Les créances se composent principalement de :

		2013 EUR	2012 EUR
Clients		0,00	14 650,90
Autres créances		52 802,66	52 652,11
Garantie versée	*52 560,00*		
Intérêts produits	*242,66*		
		52 802,66	67 303,01

Note 6 – Avoirs en banques

Les avoirs en banques se composent comme suit :

	2013 EUR	2012 EUR
BCEE – compte courant	66,53	492,40
BCEE – compte d'épargne	574 490,40	392 862,71
BCEE – Visa	0,00	0,00
Caisse	11,00	21,12
	574 567,93	393 376,23

Note 7 – Mouvements de l'exercice sur les postes de « Réserves » et « Résultats »

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Autres réserves EUR	Résultat reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR
Au début de l'exercice	365 013,97	159 299,24	-44 299,74
Mouvements de l'exercice			
Droit d'entrée	2 541,10	0,00	0,00
Affection des résultats	96 500,00	-140 799,74	44 299,74
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	165 372,46
A la fin de l'exercice	**464 055,07**	**18 499,50**	**165 372,46**

Fédération COPAS
association sans but lucratif
Annexes aux comptes annuels
au 31 décembre 2013
(suite)

Note 8 – Dettes (dont la durée résiduelle est inférieure à un an)

Les dettes se composent comme suit :	**2013 EUR**	2012 EUR
Fournisseurs	2 392,76	15 391,47
Dettes envers l'administration des contributions	-62,10	0,00
Dettes envers la sécurité sociale	24 310,34	21 968,26
Dettes envers le personnel	-26,77	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
	26 614,23	37 359,73

Note 9 – Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se composent comme suit :	**2013 EUR**	2012 EUR
Fournitures – diverses	5 110,59	4 610,93
Petit équipement	936,53	3 525,86
Locations immobilières	106 367,00	77 944,57
Frais d'électricité, eau et taxes canalisation	13 336,52	818,38
Nettoyage bureaux	6 302,69	0,00
Location photocopieuse	5 704,46	5 470,40
Entretiens – divers	921,41	4 597,40
Honoraires d'experts comptable – réviseur	4 195,20	4 043,40
Honoraires d'experts autres	3 220,00	0,00
Assurances – diverses	1 583,19	3 086,77
Frais de représentation – divers	23 195,83	5 451,73
Téléphone, télex, internet	11 848,72	3 820,79
Frais postaux	2 765,83	3 493,59
Droit d'enregistrement	36,60	106,96
Autres frais	10 178,25	35 231,03
Contrat de maintenance – divers	0,00	13 285,45
	195 702,82	165 487,26

Note 10 – Charges exceptionnelles

	2013 EUR	2012 EUR
Renonciation loyer Howald 09/2012 (décision du conseil du 01/03/2013)	2 930,18	0,00
Autres charges exceptionnelles	0,14	285,27
	2 930,32	285,27

Fédération COPAS
association sans but lucratif
Annexes aux comptes annuels
au 31 décembre 2012
(suite)

Note 11 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent comme suit :	**2013 EUR**	2012 EUR
Cotisations membres	6 200,00	5 952,00
Participations membres	1 067 596,30	811 414,00
	1 073 796,30	817 366,00

Note 12 – Autres intérêts et produits assimilés

Les autres intérêts et produits assimilés se composent comme suit :	**2013 EUR**	2012 EUR
Intérêts sur compte courant	0,00	0,00
Intérêts sur compte à terme	0,00	125,43
Intérêts sur compte d'épargne	2 127,69	3 864,89
Intérêts sur garantie locative	150,55	92,11
	2 278,24	4 082,43